

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 76, rue Dufferin, à Granby, province de Québec, le mercredi 5 octobre 2022 à compter de 13 h 10.

**PRÉSENCES :** M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Serge Blanchard, substitut au maire du village de Warden, Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du Canton de Shefford, Mme Suzanne Choinière, substitut au maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et greffière-trésorière et M<sup>e</sup> Nathalie Parent, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, sont également présentes.

**2022-10-387**      **CONSTATATION DU QUORUM, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

*ATTENDU que les membres du conseil formant quorum constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié par courriel tel que permis par les dispositions du Code municipal du Québec;*  
*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement d'ouvrir la séance à 13 h 10.*

**Note :**            **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

**2022-10-388**      **ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO 2022/002 – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE DES PAYSAGES YAMASKOIS**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation numéro 2022/002 relatif à des services professionnels pour une étude des paysages yamaskois;

ATTENDU que cet appel d'offres est assujéti au processus d'analyse qualitative des offres à deux étapes (deux enveloppes);

ATTENDU que trois soumissionnaires ont déposé une offre, soit Coopérative Les Mille-Lieux, Le-Picbois Coop et Les Ateliers Ublo inc.;

ATTENDU qu'à l'issue des travaux du comité de sélection formé pour procéder à l'analyse qualitative des offres, seule la soumission de Coopérative Les Mille-Lieux a obtenu le pointage intérimaire minimum de 70 permettant l'ouverture de l'enveloppe de prix;

ATTENDU que les enveloppes de prix des soumissions de Le-Picbois Coop et Les Ateliers Ublo inc. seront retournées à ces soumissionnaires, sans avoir été ouvertes;

ATTENDU que le prix soumis par Coopérative Les Mille-Lieux excède le seuil au-delà duquel un appel d'offres public est requis par la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par Mme la conseillère Suzanne Choinière et résolu unanimement d'annuler l'appel d'offres sur invitation numéro 2022/002.

**2022-10-389**      **AVIS D'UTILISATION DE L'OPTION DE PROLONGATION DU BAIL DE LOCATION AU 76, RUE DUFFERIN À GRANBY**

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska a conclu avec l'entreprise 9384-6335 Québec inc. un bail pour la location de l'immeuble sis au 76, rue Dufferin à Granby, et ce, jusqu'au 14 avril 2023;

ATTENDU que le bail de location comporte une option de prolongation de trois mois, sujet à un préavis au locateur de six mois avant l'échéance dudit bail ;

ATTENDU que la construction du nouveau centre administratif de la MRC rencontre actuellement certains retards qui pourraient potentiellement compromettre un déménagement avant la date d'échéance du bail de location;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement que la MRC de La Haute-Yamaska entend se prévaloir de l'option de prolongation de trois mois prévue au bail de location pour ainsi prolonger celui-ci jusqu'au 14 juillet 2023.

Que copie de la présente résolution soit acheminée à l'entreprise 9384-6335 Québec inc. au plus tard le 14 octobre 2022 afin de respecter les délais impartis pour exercer cette option.

**Note :**      **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

**2022-10-390**      **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Serge Blanchard et résolu unanimement, de lever la séance à 13 h 12.

(Signé)  
M. Paul Sarrazin, préfet

(Signé)  
M<sup>e</sup> Nathalie Parent, directrice  
générale adjointe et greffière-  
trésorière adjointe